



République Togolaise

**28^{ème} SESSION DE L'AUTORITE INTERNATIONALE
DES FONDS MARINS**

Kingstone, du 24 au 28 juillet 2023

Thème : Rapport annuel du Secrétaire Général

Déclaration de Monsieur le Chef de Cabinet du Haut Conseil pour la mer (HCM),
Monsieur PENN Laré, Chef de la délégation togolaise

Monsieur le Président,

Avant tout propos, je voudrais vous féliciter de même que les autres membres de votre bureau, pour votre élection à la tête de cette 28^{ème} session de l'Autorité Internationale des fonds marins. La délégation togolaise voudrait vous rassurer de sa disponibilité à travailler avec vous pour la réussite de votre mission au cours de cette session.

La délégation togolaise remercie le Secrétaire Général pour avoir élaborer et présenter le rapport, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 166 de la convention des Nations Unies sur le Droit de la mer. Ce rapport que la délégation togolaise juge très complet, a rappelé les activités concrètes menées par l'autorité depuis 12 mois.

La délégation togolaise remercie et félicite la République du Jamaïque et tout le peuple jamaïcain très hospitalier qui ne ménagent aucun effort pour accueillir et mettre à l'aise toutes les délégations ici présentes.

La délégation togolaise félicite la République du Rwanda en tant que nouveau membre de l'Autorité et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur le Président,

Le Togo en sa qualité d'Etat partie à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer ainsi qu'à l'accord de 1994 relatif à l'application de la partie XI de ladite convention, accorde une attention particulière à toutes les questions qui intéressent les océans, particulièrement l'Atlantique, que son gouvernement aborde de manière intégrée, interdisciplinaire et intersectorielle dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements conventionnels.

La délégation togolaise estime donc que dans le souci de préserver et de protéger les océans pour une exploitation durable, chaque Etat devrait être capable de connaître la mer dans son ensemble, notamment la colonne d'eau, les fonds marins ainsi que les sous-sols marins. Ce qui n'est pas le cas partout. La délégation togolaise invite les Nations au partage d'informations en matière de recherche et à davantage de transfert de technologies, de techniques et de méthodes dans les Nations qui ne disposent pas des moyens.

Monsieur le Président,

La connaissance des mers et des océans est aussi tributaire de la politique de formation et les populations ne sauraient abandonner la conception archaïque des eaux maritimes si l'on ne met pas un accent particulier sur la formation surtout dans les Etats les moins avancés. C'est pour cette raison que la délégation togolaise voudrait inviter les uns et les autres à accompagner la formation des jeunes dans les petits Etats côtiers et insulaires et les Etats côtiers en développement.

Monsieur le Président,

Pour faire face à cette problématique de connaissance de la mer, le Togo a, depuis 2019, entamé la construction d'un grand centre de recherche maritime. La construction de ce centre permettra au Togo d'apporter des réponses à des interrogations en matière de la recherche maritime et de desservir la sous-région en matière d'informations scientifiques dans plusieurs domaines maritimes et marines. La construction de ce centre permettra également d'exploiter la mer de manière responsable et durable.

Toujours dans le souci de bien exploiter la mer, le Togo a entamé le processus de la planification spatiale marine. L'adoption de cette stratégie a pour objet d'amener tous les acteurs qui ont la mer en partage au Togo à une exploitation rationnelle de l'espace marin et côtier.

Monsieur le Président,

Le Togo accorde une importance capitale à l'implication des femmes dans les activités du secteur maritime et encourage toutes les femmes à s'y intéresser. D'ailleurs, mon pays préside actuellement l'association africaine des femmes du secteur maritime, African Women in maritime (WIMA AFRICA). Dans ce sens, la délégation togolaise félicite et encourage madame Winner BRAWN, la lauréate 2023 du prix de l'excellence du Secrétaire Général pour la recherche en eau profonde.

Pour conclure, la délégation togolaise encourage l'Autorité Internationale des Fonds Marins à poursuivre les actions pour l'atteinte des objectifs de l'ODD 14.